

Appendice 1 - Matrice d'évaluation

Le tableau suivant fournit une liste des questions d'évaluation et des indicateurs correspondants, ainsi que des sources de données qui devraient contribuer à appuyer chaque indicateur.

Figure 1 : Matrice d'évaluation pour le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) et le Programme des chaires de recherche Canada 150 (C150)

Questions de l'évaluation	Objet de la question d'évaluation	Indicateurs	Source des données
Pertinence			
1. Dans quelle mesure le Programme des CERC et le C150 continuent-ils de répondre à un besoin précis?	<p>Inspirée des constatations de la dernière évaluation du Programme des CERC, l'évaluation comprendra un très bref examen du besoin continu de ces programmes dans la série des programmes fédéraux qui visent à renforcer la capacité de recherche en attirant ou en contribuant à attirer des chercheurs de calibre mondial. Cela comprendra l'examen des principales fonctions des programmes et des points de vue des intervenants. L'analyse permettra également de déterminer les principaux changements apportés au contexte national et international qui ont eu une incidence sur la pertinence des programmes de ce créneau.</p> <p>L'évaluation ne mettra pas à jour l'étude comparative internationale d'autres programmes internationaux qui a été menée dans le cadre de la dernière évaluation. Cela signifie qu'aucune nouvelle constatation ne sera effectuée en ce qui a trait à la compétitivité des deux programmes à l'échelle mondiale sur la base de leur valeur et de leur durée.</p>	a. Brève description du créneau du Programme des CERC et du C150 en relation avec les autres programmes fédéraux qui visent à attirer ou à contribuer à attirer des chercheurs de calibre mondial (c.-à-d. les chaires de recherche du Canada [CRC], le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada [FERAC], la Fondation canadienne pour l'innovation [FCI], le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier), incluant les principales particularités des programmes, comme leurs objectifs détaillés, le montant de leur financement et leur financement ciblé ou non ciblé.	Examen des documents et de la documentation
		b. Perceptions du créneau du Programme des CERC et du C150 en relation avec les autres programmes fédéraux qui visent à renforcer la capacité de recherche	Entrevues (vice-présidents de recherche, titulaires de CERC actifs issus du deuxième concours, titulaires de C150, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150, membres des comités de sélection et des comités d'évaluation)
		c. Importance des récents changements apportés au contexte national et international qui ont eu une incidence sur la pertinence des programmes de ce créneau (depuis 2013-2014)	<p>Examen des documents et de la documentation</p> <p>Entrevues (vice-présidents de recherche, titulaires de CERC actifs du deuxième concours, titulaires de C150, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150, membres des comités de sélection et des comités d'évaluation, représentants d'organismes non canadiens subventionnaires de l'excellence en recherche ou experts en la matière)</p> <p>Études de cas sur les CERC (titulaires de chaire, représentants du bureau de recherche de l'université ou du doyen de la faculté qui accueille la CERC)</p>

Figure 1 : Matrice d'évaluation pour le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) et le Programme des chaires de recherche Canada 150 (C150)

Questions de l'évaluation	Objet de la question d'évaluation	Indicateurs	Source des données
Rendement			
2. Dans quelle mesure le Programme des CERC et le C150 ont-ils attiré au Canada des chercheurs de calibre mondial?	<p>La question d'évaluation sera axée sur la productivité et l'impact scientifique des titulaires de CERC et de C150 avant leur mise en candidature, afin d'évaluer si des chercheurs de calibre mondial ont été attirés. La diversité parmi les titulaires de chaire des deux programmes sera également étudiée.</p> <p>Enfin, les titulaires de C150 seront interrogés afin de mieux comprendre l'importance du rôle du Programme des C150 pour attirer chercheurs de calibre mondial qui, autrement, ne seraient pas venus au Canada. Des renseignements semblables sur les titulaires de CERC ont été recueillis dans le cadre de l'évaluation précédente.</p>	a. Production scientifique, médiane du facteur d'impact relatif moyen (FIRM) et médiane moyenne des citations relatives (MCR) des titulaires de CERC et de C150 au cours des dix années précédant leur mise en candidature	Étude bibliométrique
		b. <i>Si possible</i> : Nombre et pourcentage de titulaires de CERC dont les articles ont été publiés dans les publications les plus citées, par rapport aux mêmes données sur les titulaires de C150 et de CERC de niveau 1 au cours des dix années précédant leur mise en candidature	Étude bibliométrique
		c. Étendue de la diversité parmi les titulaires de CERC et de C150	Examen des données administratives du Programme des CERC et du C150 (source exacte à déterminer)
		d. Perception de la mesure dans laquelle le Programme des CERC et le C150 ont attiré des chercheurs de calibre mondial qui, autrement, ne seraient pas venus au Canada	Entrevues (titulaires de C150, vice-présidents de recherche, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150, membres des comités de sélection et des comités d'évaluation, représentants d'organismes non canadiens subventionnaires de l'excellence en recherche ou experts en la matière) Examen des documents et de la documentation (évaluation précédente du Programme des CERC)
		e. Importance des récents changements apportés au contexte international qui auraient pu avoir une incidence sur la capacité des programmes à attirer des chercheurs de calibre mondial (depuis 2013-2014)	Entrevues (vice-présidents de recherche, titulaires de CERC actifs du deuxième concours, titulaires de C150, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150, membres des comités de sélection et des comités d'évaluation, représentants d'organismes non canadiens subventionnaires de l'excellence en recherche ou experts en la matière)

Figure 1 : Matrice d'évaluation pour le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) et le Programme des chaires de recherche Canada 150 (C150)

Questions de l'évaluation	Objet de la question d'évaluation	Indicateurs	Source des données
3. Dans quelle mesure le Programme des CERC a-t-il contribué à la capacité de recherche accrue et durable des universités canadiennes dans les domaines d'importance stratégique établis par le gouvernement fédéral?	<p>L'évaluation du Programme des CERC sera axée sur sa contribution à la capacité de recherche accrue et durable dans des domaines de recherche stratégiques établis par le gouvernement fédéral. Le terme « capacité de recherche » peut avoir une portée large; c'est pourquoi les quatre sous-catégories et indicateurs connexes visent à saisir seulement les principaux aspects de la capacité de recherche qui sont d'intérêt pour les intervenants consultés lors de la phase de planification de l'évaluation.</p> <p>Cette sous-catégorie permettra d'étudier la constitution des équipes principales du Programme des CERC et d'évaluer l'incidence des titulaires de chaire sur l'équipe. Une étude bibliométrique des membres des équipes principales pourrait également fournir des données probantes à cette sous-catégorie, si elle est jugée possible sur les plans pratique et financier. La formation et l'expérience du personnel hautement qualifié (PHQ) seront également examinées et seront principalement analysées dans le cadre d'études de cas. Enfin, l'exactitude des mesures mises en place pour surmonter les obstacles systémiques liés au recrutement et à la mise en candidature sera évaluée par l'intermédiaire des données existantes sur le rendement, d'entrevues, d'études de cas et d'un sondage auprès du PHQ (si possible).</p>	Équipes principales de haut calibre et diversifiées	
		a. Nombre de titulaires de CRC qui sont membres d'une équipe principale du Programme des CERC	Examen des documents et de la documentation
		b. Nombre, type et rôle des membres d'équipes principales du Programme des CERC (p. ex., par année, par nationalité, chercheurs en début de carrière)	Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (rapports annuels sur les établissements et les titulaires de chaire, examen de mi-parcours)
		Si un sondage est effectué auprès des membres d'équipes principales du Programme des CERC, effectuez également un examen par établissement d'enseignement précédent et par domaine d'études	Entrevues (titulaires actifs de CERC issus du deuxième concours) <i>Si possible</i> : Sondage auprès des membres d'équipes principales du Programme des CERC
		c. Production scientifique, médiane du facteur d'impact relatif moyen (FIRM) et médiane moyenne des citations relatives (MCR) des CERC après l'attribution (année exacte à déterminer)	Étude bibliométrique
		d. <i>Si possible</i> : Nombre et pourcentage de titulaires de CERC dont les articles ont été publiés dans les publications les plus citées, par rapport aux mêmes données sur les titulaires de CRC de niveau 1 après l'attribution (année exacte à déterminer)	Étude bibliométrique sur les CRC
		e. <i>Si possible</i> : Production scientifique, médiane du facteur d'impact relatif moyen (FIRM) et médiane moyenne des citations relatives (MCR) des membres du corps professoral qui font partie des équipes principales du Programme des CERC (années exactes à déterminer), ainsi que le nombre et le pourcentage de membres du corps professoral dont les articles ont été publiés dans les publications les plus citées	Étude bibliométrique sur les membres du corps professoral des équipes principales
		f. Nombre et type de résultats de recherche des équipes principales du Programme des CERC (p. ex. publications, brevets, prix, invitations à des consultations)	Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (rapports annuels sur les titulaires de chaire, examen de mi-parcours)
g. Étendue du financement obtenu d'autres sources par les membres de l'équipe principale	Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (rapports annuels sur les établissements et les titulaires de chaire, examen de mi-parcours)		

Figure 1 : Matrice d'évaluation pour le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) et le Programme des chaires de recherche Canada 150 (C150)

Questions de l'évaluation	Objet de la question d'évaluation	Indicateurs	Source des données
		<p>h. Mesure dans laquelle des mesures adéquates ont été mises en œuvre par les établissements d'accueil, les titulaires de chaire et les équipes principales du Programme des CERC, en vue de lever les obstacles systémiques dans le cadre de leurs processus de recrutement et de mise en candidature (les principaux obstacles systémiques ont été repérés et des plans sur l'équité, la diversité et l'inclusion [EDI] sont en place)</p>	<p>Examen des documents et de la documentation</p> <p>Entrevues (vice-présidents de recherche, titulaires de CERC actifs issus du deuxième concours, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150)</p> <p>Études de cas sur les CERC (titulaires de chaire, membres des équipes principales [corps professoral, PHQ], représentants du bureau de recherche de l'université ou du doyen de la faculté qui accueille la CERC)</p>
		<p>i. Pourcentage des titulaires de chaire actuels et des membres des équipes principales du Programme des CERC s'identifiant comme des membres des quatre groupes désignés</p> <p>j. Étendue et nature de l'expérience du PHQ en matière de formation des équipes principales (p. ex. type de participation et de formation, possibilités d'acquérir une nouvelle expertise et de perfectionner les compétences actuelles)</p> <p>k. <i>Si possible</i> : Nombre et pourcentage de membres du PHQ qui travaillent dans un domaine lié à la CERC à la suite de leur participation dans une équipe principale du Programme des CERC, au Canada ou à l'étranger</p> <p>l. Perception de la proportion des membres du PHQ qui travaillent dans un domaine lié à la CERC à la suite de leur participation dans une équipe principale du Programme des CERC, au Canada ou à l'étranger</p>	<p>Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (formulaires de déclaration volontaire)</p> <p>Sondage auprès du PHQ des équipes principales du Programme des CERC</p> <p>Entrevues (vice-présidents de recherche, titulaires de CERC actifs issus du deuxième concours, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150)</p> <p>Études de cas sur les CERC (titulaires de chaire, membres des équipes principales [corps professoral, PHQ])</p> <p>Entrevues (titulaires actifs de CERC issus du deuxième concours)</p> <p>Études de cas sur les CERC (titulaires de chaire, membres des équipes principales [corps professoral, PHQ])</p> <p>Sondage auprès du PHQ des équipes principales du Programme des CERC</p> <p>Sondage auprès du PHQ des équipes principales du Programme des CERC</p> <p>Études de cas sur les CERC (PHQ)</p>

Figure 1 : Matrice d'évaluation pour le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) et le Programme des chaires de recherche Canada 150 (C150)

Questions de l'évaluation	Objet de la question d'évaluation	Indicateurs	Source des données
		m. <i>Si possible</i> : Pourcentage de membres du PHQ qui sont au Canada et qui ont l'intention d'y rester, ou qui ont l'intention de retourner au Canada	Sondage auprès du PHQ des équipes principales du Programme des CERC
	Cette sous-catégorie sera axée sur la quantité et la nature des collaborations nouvelles et existantes avec des universitaires et d'autres secteurs. Ces renseignements seront tirés de données existantes sur le rendement et complétés par des études de cas ou des entrevues avec les titulaires de chaire.	Collaborations et partenariats	
		n. Nombre de collaborations et de partenariats nouveaux et existants qui ont été créés pendant la durée de la subvention (par établissement, contexte national ou international, discipline et secteur)	Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (rapports annuels sur les titulaires de chaire, examen de mi-parcours)
		o. Descriptions de la nature des collaborations et des partenariats nouveaux et existants (p. ex., contributions en argent ou en nature, type et niveau de participation)	Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (rapports annuels sur les titulaires de chaire, examen de mi-parcours) Entrevues (titulaires actifs issus du deuxième concours) Études de cas sur les CERC (titulaires de chaire, collaborateurs, partenaires)
		p. Montant d'argent et investissement en nature des partenaires	Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (rapports annuels pour les titulaires de chaire, examen de mi-parcours) Études de cas sur les CERC (renseignements recueillis des établissements par l'intermédiaire de la documentation)
	Cette sous-catégorie présentera des exemples d'impact scientifique découlant de découvertes ou de réflexions des équipes principales du Programme des CERC, ainsi que de cas où les titulaires de chaire ont fourni des conseils d'expert. Les données sur le rendement recueillies dans le cadre du Programme, les entrevues avec les principaux informateurs et les études de cas porteront sur les indicateurs de cette sous-catégorie.	Mobilisation des connaissances	
		q. Exemples de découvertes et de réflexions qui ont eu un vaste impact scientifique	Entrevues (vice-présidents de recherche, titulaires de CERC actifs issus du deuxième concours, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150) Études de cas sur les CERC (titulaires de chaire, membres des équipes principales [corps professoral, PHQ], représentants du bureau de recherche de l'université ou du doyen de la faculté qui accueille la CERC) Examen des documents et de la documentation (couverture médiatique)

Figure 1 : Matrice d'évaluation pour le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) et le Programme des chaires de recherche Canada 150 (C150)

Questions de l'évaluation	Objet de la question d'évaluation	Indicateurs	Source des données
		r. Exemples de cas où des titulaires de chaire ont fourni des conseils d'expert aux utilisateurs potentiels des connaissances	Entrevues (titulaires actifs issus du deuxième concours) Études de cas sur les CERC (titulaires de chaire, membres des équipes principales [corps professoral, PHQ]) Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (rapports annuels sur les établissements et les titulaires de chaire)
	Cette sous-catégorie permettra d'analyser la croissance des CERC et leur durabilité. Les données sur le rendement recueillies dans le cadre du Programme, les entrevues avec les principaux informateurs et les études de cas fourniront des données probantes clés.	<p data-bbox="930 535 1955 568"><i>Investissement et croissance dans les domaines de recherche ciblés par le gouvernement fédéral</i></p> <p data-bbox="930 571 1470 672">s. Nombre de titulaires de chaire qui participent également à un ou plusieurs projets du FERAC ou qui ont obtenu un autre financement fédéral (p. ex., la FCI ou Génome Canada) ou non fédéral</p> <p data-bbox="930 675 1470 753">t. Nombre et pourcentage d'établissements détenant une CERC qui ont également reçu du financement du FERAC pour le même domaine de recherche</p> <p data-bbox="930 756 1470 997">u. Pourcentage de titulaires de CERC qui conservent un poste au sein d'un établissement étranger pendant la durée de leur subvention et répercussions connexes (p. ex., sur le nombre de collaborations internationales, sur la durabilité de la chaire)</p> <p data-bbox="930 1000 1470 1256">v. Exemples de croissance institutionnelle dans les domaines de recherche stratégiques établis par le gouvernement fédéral (p. ex., nombre de nouveaux postes de professeur; nombre de nouveaux programmes dans des domaines liés à la recherche du titulaire de chaire; nombre de programmes et de cours améliorés et nature de ces améliorations; nouveaux édifices, nouvel équipement, etc.)</p>	<p data-bbox="1474 571 1955 672">Examen des documents et de la documentation</p> <p data-bbox="1474 675 1955 753">Examen des documents et de la documentation</p> <p data-bbox="1474 756 1955 997">Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (rapports annuels sur les titulaires de chaire) Entrevues (titulaires actifs issus du deuxième concours) Études de cas sur les CERC (titulaires de chaire) Analyse bibliométrique</p> <p data-bbox="1474 1000 1955 1256">Entrevues (vice-présidents de recherche, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150, membres des comités de sélection et des comités d'évaluation) Examen des documents et de la documentation Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (rapports annuels sur les établissements et les titulaires de chaire, examen de mi-parcours)</p>

Figure 1 : Matrice d'évaluation pour le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) et le Programme des chaires de recherche Canada 150 (C150)

Questions de l'évaluation	Objet de la question d'évaluation	Indicateurs	Source des données
		<p>w. Mesure dans laquelle il est attendu des établissements qu'ils retiennent une masse critique de chercheurs clés exceptionnels détenant un poste permanent ou non et de personnel hautement qualifié, dans un même domaine de recherche</p>	<p>Entrevues (vice-présidents de recherche, titulaires de CERC actifs issus du deuxième concours, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150)</p> <p>Études de cas sur les CERC (titulaires de chaire, membres de l'équipe principale [corps professoral, PHQ], représentants du bureau de recherche de l'université ou du doyen de la faculté qui accueille la CERC)</p> <p>Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (plans de durabilité, examen de mi-parcours)</p>

Questions de l'évaluation	Objet de la question d'évaluation	Indicateurs	Source des données
Conception, prestation et efficacité			
<p>4. Dans quelle mesure la conception et la prestation du Programme des CERC et du C150 sont-elles efficaces et rentables?</p>	<p>Certains aspects de la conception et de la prestation des programmes seront examinés dans le cadre de l'évaluation, afin de mettre en évidence les forces et les possibilités d'améliorations. Cela comprendra la comparaison de la conception du cycle de concours pour les deux programmes. L'évaluation portera également sur la façon dont les programmes appuient l'EDI.</p> <p>L'analyse de rentabilité portera sur la proportion de dépenses administratives par rapport au montant total des dépenses de la subvention, en comparaison avec les mêmes données d'autres programmes administrés par le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE). Le ratio du SPIIE sera également comparé à celui des secrétariats du Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier, du Programme de bourses postdoctorales Banting et du Programme des réseaux de centres d'excellence.</p>	<p>a. Perceptions de la mesure dans laquelle les programmes sont conçus et offerts de façon efficiente et efficace (ce qui comprend l'examen de suggestions d'améliorations)</p> <p>b. Perceptions de l'efficacité relative des cycles de concours du Programme des CERC par rapport au C150</p> <p>c. Mesure dans laquelle la conception et la prestation du Programme des CERC et du C150 appuient l'EDI (y compris une description des récentes modifications apportées au Programme des CERC)</p> <p>d. Proportion de coûts administratifs par rapport au financement de la subvention pour le Programme des CERC (taux opérationnel)</p>	<p>Entrevues (vice-présidents de recherche, titulaires de CERC actifs issus du deuxième concours, titulaires de CERC qui sont partis avant la fin de la durée de la subvention, titulaires de C150, titulaires de C150 qui ont refusé la subvention, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150, membres des comités de sélection et des comités d'évaluation)</p> <p>Études de cas sur les CERC (titulaires de chaire, représentants du bureau de recherche de l'université ou du doyen de la faculté qui accueille la CERC)</p> <p>Entrevues (vice-présidents de recherche, titulaires de CERC actifs issus du deuxième concours, titulaires de CERC qui sont partis avant la fin de la durée de la subvention, titulaires de C150, titulaires de C150 qui ont refusé la subvention, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150, membres des comités de sélection et des comités d'évaluation)</p> <p>Entrevues (vice-présidents de recherche, titulaires de CERC actifs issus du deuxième concours, titulaires de CERC qui sont partis avant la fin de la durée de la subvention, titulaires de C150, titulaires de C150 qui ont refusé la subvention, membres du personnel et de la direction du Programme des CERC et du C150, membres des comités de sélection et des comités d'évaluation)</p> <p>Examen des documents et de la documentation</p> <p>Examen des données administratives et des dossiers du Programme des CERC (données financières du programme et du secrétariat)</p>